

PROJET REPRISE - RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

2018 - 2021



CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Nouvelle-Calédonie – districts
coutumiers de Lewéo
et de Bas-Nindiah
Commune de Houaïlou

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Érosion des sols, glissement
de terrain
- Inondation

MILIEUX CONCERNÉS

Forêts

TYPE DE SFN

Restauration d'écosystèmes
dégradés

Commune de Houaïlou
© Marine Aubert

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

Mairie de Houaïlou

FINANCEURS ET BUDGET

- ADEME (56%)
- Groupe minier Eramet-SLN (34%)
- Industrie hydro-électrique
ENERCAL (5%)
- Commune de Houaïlou (5%)

Budget total : **1 463 000€**





LES OBJECTIFS DU PROJET

- Pour l'adaptation aux changements climatiques : atténuer l'érosion des sols et lutter contre les inondations.
- Pour la biodiversité : faciliter la reconquête de la biodiversité.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- Forêt domaniale
- Périmètres de protection des eaux de captages d'alimentation en eau potable
- Anciens sites miniers non réhabilités

CONTEXTE ET ENJEUX

Le 22 novembre 2016, des intempéries d'une rare intensité ont provoqué d'importantes inondations et des glissements de terrains meurtriers, qui ont causé le décès de 8 personnes et environ 10 millions d'euros de dégâts dans la Commune de Houailou. Cette catastrophe ayant principalement touché des zones dégradées (par les feux récurrents, le décapage minier et les espèces invasives) a mis en évidence l'importance de préserver et restaurer les écosystèmes pour prévenir les risques naturels et renforcer la résilience des communautés locales face aux changements climatiques.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le projet REPRISE, conçu et porté par la Commune de Houailou en réponse à ce besoin, est lauréat d'un appel à projet national de l'ADEME pour les « sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité ». Il a pour objectif de restaurer les écosystèmes terrestres pour atténuer l'érosion des sols, de prévenir les risques d'assèchement, de mouvements de terrains et d'inondations, et de faciliter la restauration de la biodiversité. Pour y parvenir, la commune a mis au point diverses mesures de restauration sur les zones identifiées comme prioritaires (bassins versants d'alimentation en eau potable, anciens sites miniers, lieux d'importance culturelle...) : remodelage du relief sur les zones décapées, dispositifs anti-érosion tels que des fascines (structures de rameaux entrelacés), régulation

des espèces exotiques envahissantes, plantation d'une centaine d'espèces forestières endémiques ou indigènes de la biorégion, protection de la zone restaurée contre la dégradation des ongulés invasifs et régénération naturelle assistée dans plusieurs zones.

Initié en avril 2018 pour une durée prévisionnelle de 3 ans, REPRiSE se caractérise par un système de gouvernance innovant et participatif qui permet aux communautés locales de s'impliquer dans la cogestion de l'environnement, aux côtés des institutions, des partenaires techniques et des industriels co-financeurs du projet, dans une perspective de pérennisation des activités entreprises.

CALENDRIER

VIE DU PROJET

2018 - 2021

- Arrachage des pinus
 - Plantation d'espèces pionnières (Kaoris...)
 - Plantation de santal et café
 - Encourager et sensibiliser la population locale à développer cette filière
- Formation (sécurité, entretien des armes...) et sensibilisation pour les chasseurs afin de réguler les espèces envahissantes de la forêt (régulation cervidés et cochons sauvages)
- Mise en place d'un accord de conservation avec les autorités coutumières pour l'après projet.

GOUVERNANCE ADOPTÉE

La mise en œuvre du projet s'est appuyée sur 6 comités :

- **Un comité de pilotage** composé d'acteurs institutionnels, techniques, industriels et coutumiers. Il valide l'état d'avancement et les orientations stratégiques du projet ;
- **Trois comités techniques** : ongulés invasifs, reboisement écologique et économique, suivi et durabilité. Ils réunissent les organisations impliquées dans le suivi et la validation des livrables techniques intermédiaires ;
- **Un comité scientifique** composé d'experts de diverses disciplines qui est consulté pour consolider la définition du plan opérationnel et la conception des systèmes de suivi des gains de biodiversité et des services écosystémiques ;

- **Un comité de suivi** composé de l'Agence pour la transition écologique (ADEME), du Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement de l'État, de l'Office français de la biodiversité et de la Mairie de Houailou, qui se réunit une fois par an pour valider la conformité des opérations engagées et des livrables contractuels du projet ;

La participation des communautés locales aux différentes composantes du projet repose sur la constitution d'équipes mixtes (hommes et femmes) et l'inclusion de représentants des différents clans, de jeunes et de chasseurs amateurs, dont l'ensemble participe à la sélection et au suivi des sites prioritaires pour la restauration, aux travaux de restauration, à l'évaluation des impacts et à la formation aux bonnes pratiques de chasse.

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Érosion des sols réduite.
- Risque d'inondation réduit.



BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- 40 ha reboisés avec des essences locales, adaptées aux conditions climatiques, sur 7 sites prioritaires (4 bassins versants d'alimentation en eau potable, 1 ancienne mine, 2 zones de forts apports terrigènes (dépôts de sédiments transportés par l'eau depuis des terres dégradées) liés à l'omniprésence des cerfs et cochons et à la récurrence des feux) et 2 sites démonstratifs/éducatifs (en amont du captage privé d'un lycée agricole, et sur le terrain de course d'orientation d'un lycée professionnel) ;
- 20 ha de pins caraïbes (*Pinus caribaea*) en prolifération éliminés et remplacés par une centaine d'espèces forestières endémiques sur recommandations d'un botaniste. Implantation d'une vingtaine d'espèces par zone (comme le cerisier bleu (*Elaeocarpus angustifolius*), le kaori de forêt (*Agathis lanceolata*) ou le palétuvier de montagne (*Crossostylis grandiflora*).

AUTRES BÉNÉFICES INDUITS



- Implication des acteurs locaux dans le projet (communautés locales, industries, institutions)
- Renforcement des capacités des chasseurs locaux et des associations locales ;
- Réduction des départs de feux d'origine humaine grâce à l'implication de la population dans le projet.

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation aux changements climatiques

- **Stabilité des sols** : des systèmes de suivi participatifs et scientifiques ont été mis en place pour mesurer l'évolution de la stabilité des sols (par exemple, la capacité des racines à retenir le sol).

Biodiversité

- **Mesures** de la qualité biologique des cours d'eau (par exemple, la turbidité de l'eau) et des écosystèmes forestiers (par exemple, la croissance des plantes).
- **Ce suivi** scientifique à long terme repose sur une intervention d'experts tous les 1 à 5 ans (ex : suivi par utilisation de télédétection, bioindicateurs de macroinvertébrés benthiques, suivi standardisé de l'herpétofaune - amphibiens et les reptiles -, etc.).



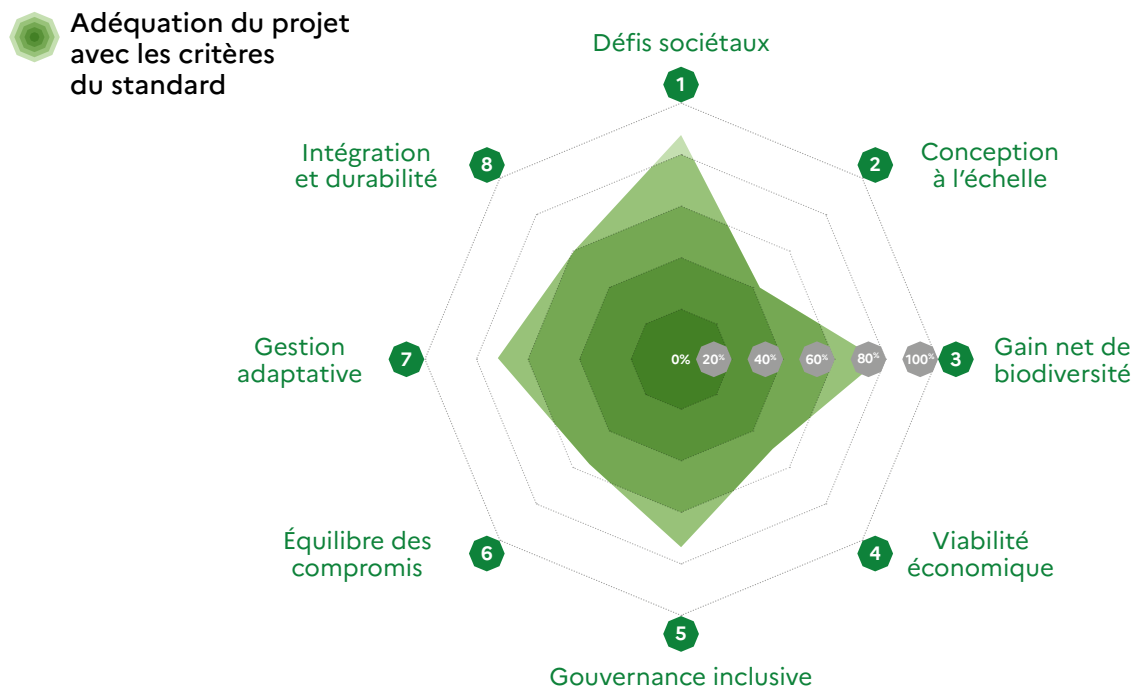
LEVIERS DE RÉUSSITE

- **Compétences techniques** : de la part de tous les partenaires du projet (directions et services des institutions compétentes et des partenaires industriels, organismes publics en appui au projet...), elles ont permis de définir des objectifs et des méthodologies de mise en œuvre réalistes et pertinents.
- **Financements** : le succès des réalisations et la popularité du projet auprès des communautés locales ont largement contribué à convaincre les investisseurs privés de compléter le plan de financement du projet REPRiSE.
- **Gouvernance/concertation** : l'inclusion des représentants coutumiers dans la gouvernance et le haut niveau de concertation des communautés locales tout au long du projet a permis d'obtenir et de nourrir l'adhésion de la population, qui s'approprie le projet et participe activement à son déroulement.

RECOMMANDATIONS

- **Effet levier** : répliquer le projet dans le temps dans la commune de Houailou, sur un territoire plus étendu et avec des objectifs révisés pour une gestion concertée de l'environnement sur le long terme.

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les résultats ont été communiqués tout au long du projet à différentes échelles : mise en valeur des chantiers de restauration sur les réseaux sociaux, médiatisation locale des cérémonies officielles ou d'événements, publication d'articles sur le projet dans le bulletin municipal et d'un rapport d'avancement illustré tous les quatre mois pour les parties prenantes. Des supports de communication à destination de la jeunesse, du grand public et/ou des organismes privés ont également été produits, afin de contribuer à la réplication du projet : une BD, un documentaire et une brochure technique.

<https://radiococotier.nc/2021/04/24/les-12-travaux-de-wa-wi-luu/>.

<https://www.youtube.com/watch?v=bn7KR6KH-1Q>

Le projet REPRISE a essaimé dans le territoire. Pour preuve le Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (PROTEGE) est une initiative qui vise à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des Pays et Territoires d'Outre-Mer européens du Pacifique (PTOM), en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

<https://protege.spc.int/fr>

PORTEUR DE PROJET

- **Jean-Luc Datim**
Secrétaire général adjoint, Commune d'Houailou
sga@mairie-houailou.nc

DATE

Juin 2023

RÉDACTRICE DE LA FICHE

Justine Delangue